

THE ALEXANDRIA INSURANCE COMPANY S.A.E.

Président du Conseil d'Administration: M. ALY EMIN YEHIA Vice-Présidents: M. Georges ALLEMANN et M. Ladislav PATHY

ASSURANCES: INCENDIE, ACCIDENTS, TRANSPORTS, etc.

Siège Social ALEXANDRIE: Immeuble de la Société 33, Bd. Saad Zaghloul Succursale au CAIRE: Immeuble de la Société 23, rue Kasr El Nil

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT

Organe Officiel des Sociétés Suisses

et de la Société Suisse - Egypte

UN POUR TOUS TOUS POUR UN

Alexandrie: 20, Rue Salah El Dine - Téléphone 29795 Adresse Télégraphique «HELVE» Alexandrie

Abonnements: Egypte P.T. 125 - Etranger P.T. 150

International Watch Co. SCHAFFHOUSE QUALITE ET TRADITION chez HOROVITZ & Cie JOAILLIERS Montres de Marque 29, Rue Chorif Pacha ALEXANDRIE

LE PROJET DE LOI SUR LA CIRCULATION ROUTIERE

La commission du Conseil national chargée d'examiner le projet de loi sur la circulation routière a siégé à Bâle, sous la présidence du conseiller national Guinand, de Genève, et en présence de M. Feldmann, président de la Confédération, chef du département fédéral de justice et police. La commission liquidait une série de questions, qu'elle avait laissées en suspens dans le dossier de l'examen, plus à fond, ainsi que différentes propositions visant à revenir sur certains articles.

La visite de Melle Briod au Maroc

Il n'est aucun des Suisses de l'étranger qui ne connaisse de nom en tout cas Mlle Alice Briod, animatrice zélée du Secrétariat des Suisses à l'étranger. Mlle Briod que les devoirs de sa charge conduisent à travers le monde à la recherche de tous les groupements suisses où qu'ils se trouvent, à qui elle apporte, avec des nouvelles du pays, le secours de sa rayonnante personnalité, a profité d'un voyage au Portugal et en Espagne pour pousser une pointe jusqu'au Maroc. Elle y a rencontré tour à tour les colonies suisses de Tanger, Rabat, Marrakech et Casablanca, pilotée par M. Marc Chauvet.

Mlle Briod emportait dans ses bagages le film de la Fête des Vignerons 1955, qu'elle fit projeter pour la plus grande joie des nombreux spectateurs. A Casablanca, le vice-consul et Mme André Prisi offrirent, chez eux, en l'honneur de Mlle Briod un apéritif auquel était conviée la colonie helvétique de cette ville. La soirée se termina dans l'allégresse par un dîner en la Maison des Suisses, sous la présidence de M. George Menet, président du Cercle commercial. Assistèrent, à ce repas amical toutes les personnalités suisses de Casablanca, heureuses de témoigner à Mlle Briod leur attachement et leur gratitude pour l'excellent travail qu'elle accomplit à Berne en faveur de la cinquième Suisse.

qu'aura probablement la révision législative sur le montant des primes d'assurances-responsabilité civile pour véhicules automobiles. Elle renonça à rendre obligatoire pour tous les véhicules automobiles « l'assurance d'un million », mais proposa d'augmenter les montants d'assurance inscrits dans le projet du Conseil fédéral. Ces montants doivent atteindre 150.000 Fr. pour une victime, 500.000 Fr. pour chaque accident causant plusieurs victimes, qu'il s'agisse de motocycles, de voitures de tourisme ou de camions, et jusqu'à 2 millions de francs, suivant le nombre de places, s'il s'agit d'autocars. A une très faible majorité, la commission repoussa une proposition visant à obliger les motocyclistes à contracter une assurance-accidents personnelle; aussi fut-elle maintenue comme proposition de minorité. La commission assista, dans les ports du Rhin, à Bâle, au chargement et au transport de marchandises par véhicules automobiles et passa en revue différents types de camions et de cars. Après discussion approfondie, la commission renonça à modifier ses résolutions antérieures concernant les dimensions et le poids des véhicules automobiles. En conséquence la largeur maximum des véhicules sera limitée par la loi à 2 m 30; d'entente avec les cantons, le Conseil fédéral pourra cependant ouvrir aux voitures automobiles d'une largeur maximum de 2 m 40 un réseau de routes approprié ainsi qu'aux autocars de 2 m 50 de largeur, au plus certains tronçons de routes bien aménagés. Au sujet du poids total en charge, la majorité de la commission se rallie au projet du Conseil fédéral: 15 tonnes pour une voiture automobile, 20 tonnes pour un train routier avec remorque à un essieu et 2 tonnes pour un train routier dans la remorque à plusieurs essieux. Une minorité propose d'augmenter le poids total des trains routiers à 22 tonnes si la remorque a un essieu et à 25 tonnes si la remorque plusieurs essieux. En ce qui concerne les limitations de vitesse la commission est d'avis que la vitesse des voitures automobiles légères et des motocycles ne doit pas être limitée en rase campagne. En revanche, elle s'en tient au principe selon lequel la vitesse ne doit pas dépasser, de par la loi, 50 km h, dans les localités; sur les routes principales situées à l'intérieur des localités, cette limitation ne touchera cependant que les tronçons désignés par les autorités cantonales au moyen d'un signal indiquant la vitesse maximum. Une minorité de la commission voudrait élever la limitation légale de la vitesse dans les localités, en donnant simplement aux cantons la compétence de limiter la vitesse, lorsque des dangers particuliers l'exigent. La vitesse maximum des voitures automobiles lourdes sera fixée par le Conseil fédéral; suivent une proposition de la majorité, la vitesse à l'extérieur des localités ne devra cependant pas dépasser 80 km h pour les autocars, 70 km h pour les camions et 60 km h pour les trains routiers. Ainsi, la commission a terminé l'examen du projet, de telle sorte que la loi sur la circulation routière pourra être soumise au Conseil national à la prochaine session des Chambres, qui aura lieu au mois de juin.

La société suisse de statistique et d'économie politique a tenu son assemblée annuelle sous la présidence du professeur J. Golay, de Lausanne. Les délibérations ont porté sur le thème suivant: Problèmes de l'évolution de la population suisse. La principale conférence fut prononcée par M. A. Koler, directeur du Bureau fédéral de statistique. Il décrit les modifications de la composition de la population suisse depuis le milieu du siècle dernier, période pendant laquelle le nombre des habitants de la Suisse a doublé. Après avoir exposé l'intensité croissante de la multiplication de la population et décrit l'appartenance aujourd'hui à l'industrie métallurgique et des machines, ainsi qu'à celle du bâtiment.

Le conférencier a parlé enfin de la position de la femme dans notre économie. Les différents groupes d'études ont ensuite examiné le thème mis en discussion sous certains angles particuliers. Les participants ont entendu des exposés sur les conséquences économiques de l'augmentation de la population et du vieillissement croissant au cours des 20 prochaines années, les éléments statistiques des pronostics démographiques, les conséquences du mouvement de la population en Suisse.

QUESTIONS ET REPONSES

La carie dentaire

En réponse à une question écrite du Conseiller national Arnim (rad. Soleure), le Conseil fédéral déclare vouloir toute son attention au problème de la carie dentaire, bien que la lutte contre cette maladie ne fasse pas partie des tâches que la loi impute à la Confédération en matière d'hygiène. C'est l'affaire des cantons et des communes. En Suisse divers organes fédéraux également, s'occupent de la question sur le plan scientifique. Par un arrêté du 27 janvier 1956 le Conseil fédéral a modifié l'article 9 de l'ordonnance fédérale réglant le commerce des denrées alimentaires et de divers objets usuels, article qui concerne l'adjonction de substances étrangères à ces denrées. Une telle addition n'est admise que si l'ordonnance la prévoit expressément. L'autorité cantonale peut permettre l'addition de substances à des fins prophylactiques. Ce sont donc les cantons qui décident quand il s'agit d'enrichir de fluor l'eau potable, le lait ou le sel de cuisine, pour prévenir la carie dentaire.

Pas de timbre de propagande de 25 cts.

Le Conseiller national Cotler (cons. Genève) ayant suggéré l'émission régulière d'un timbre de 25 centimes dans la série des timbres de propagande, le Conseil fédéral répond que l'émission de timbres-poste de propagande est fondée sur un règlement approuvé par le Conseil fédéral le 28 août 1953. Ce règlement ne contient aucune disposition concernant le nombre des valeurs à émettre chaque année. Les trois séries parues jusqu'ici comprennent chacune quatre valeurs de taxe. Le choix des valeurs est déterminé par l'ampleur des besoins. D'après le nombre des objets de correspondance du service intérieur, les valeurs les plus employées sont, dans l'ordre, celles de 10, 20 et 5 cts., elles figurent avec le timbre de 40 cts. dans les deux dernières séries. Le tirage du timbre de 40 cts. est plus de deux fois supérieur à celui du timbre de 25 cts. L'effet de propagande est ainsi notablement plus grand.

CONDUCTEURS POUR L'ELECTRICITE COSSONAY S.A. DES CABLERIES & TRÉFILIERES COSSONAY Agent pour l'Egypte. THE MIDDLE EAST TECHNICAL OFFICE 15, Rue Toussoum - Tél.: 26103 - ALEXANDRIE

Pour former un Canton du Jura

Le "Rassemblement" entend passer à l'action directe

Le Rassemblement jurassien, mouvement autonomiste, a tenu son assemblée annuelle des délégués à Tramelan. Plus de trois cents délégués appartenant à cent trente six sections ont adopté la résolution suivante: 1. Ils constatent que le travail d'information nécessaire à l'intérieur du Jura a été accompli et que la première tâche du Rassemblement jurassien est terminée. 2. Ils chargent les organes dirigeants du Rassemblement jurassien de passer à l'action directe sur les terrains cantonal et fédéral en vue de la création du canton du Jura. 3. Ils définissent les moyens à employer pour atteindre ce but soit: a) la mise sur pied d'une grande manifestation d'union jurassienne à l'occasion du dixième anniversaire du réveil jurassien, en septembre 1957; b) l'organisation d'un plébiscite jurassien à obtenir par voie d'initiative cantonale si c'est nécessaire; c) la préparation pratique et le lancement de l'initiative fédérale demandant la révision de l'article premier de la Constitution fédérale. 4. Enfin, constatant que le gouvernement bernois a refusé une fois de plus, au cours de l'hiver dernier, d'entrer en discussion pour rechercher une solution amiable au problème jurassien, ils en appellent d'ores et déjà à l'opinion publique suisse à qui il appartiendra en dernier recours de rendre justice aux légitimes aspirations du peuple jurassien. L'assemblée a en outre décidé de recommander aux électeurs du Jura d'accepter la nouvelle loi sur le corps enseignant qui sera prochainement soumise à l'approbation du peuple bernois.

Ligue suisse pour la protection de la nature

La Ligue suisse pour la protection de la nature a tenu à Olten son assemblée générale, sous la présidence de M. Arthur Uehlinger, Schaffhouse. Cette assemblée a été consacrée à l'étude de la protection du Parc national. MM. Jean Baer, professeur à l'Université de Neuchâtel, Ludi, professeur de l'Institut de botanique de Zurich et Peter Bopp, biologiste à Bale, ont insisté sur l'importance scientifique de cette région. Tous trois se sont élevés contre la construction d'un barrage pour retenir les eaux de la Spol, ce qui porterait préjudice au Parc national. Le président a présenté le programme de lancement d'une initiative populaire pour la protection du Parc national. On pourrait verser aux communes intéressées une indemnité de la Confédération pour compenser les pertes prévues. Le comité de la Ligue est résolu à faire tout ce qui est en son pouvoir pour préserver le Parc national. Il déposerait un recours de droit public au Tribunal fédéral, contre la décision éventuelle du Conseil d'Etat des Grisons, en faveur du projet du Spol. Le comité veut déposer une plainte auprès du Tribunal fédéral contre l'accord que la Confédération a passé avec la commune de Zuernez en 1920 pour l'autoriser à utiliser les eaux du Parc national sur le territoire communal, contrairement à un arrêté fédéral pris six ans auparavant.

M. V. Ragi, représentant de la commune de Zuernez a relevé que cette région est intéressée à l'exploitation des eaux. Chaque vallée du Parc national constitue une contrée pour elle-même et l'on ne peut pas parler d'un enlaidissement général. M. Liver, conseiller d'Etat grison, a proposé que les représentants des diverses tendances de la Ligue suisse pour la protection de la nature et de la commission fédérale du Parc national devraient étudier le problème avec les communes grisonnes intéressées et le conseil d'Etat des Grisons. Cette proposition a été repoussée. M. Schalter, inspecteur forestier, président de la commission du Parc national a fait savoir que le département fédéral de l'intérieur a décidé que le conseiller fédéral Etter et un autre conseiller fédéral devraient rencontrer une déléguée du Conseil d'Etat des Grisons et pour discuter de la question de l'usine du Spol et du Parc national. Il a recommandé de remettre la décision sur le lancement d'une initiative à plus tard. Le comité a proposé qu'on lui laisse la compétence de lancer l'initiative pour la protection intégrale du Parc national au moment qu'il jugera opportun. Cette proposition a été acceptée par 231 voix contre 52.

LA PROPAGANDE TOURISTIQUE SUISSE EN 1955

L'Office national suisse du tourisme a tenu sa 16ème assemblée générale, à Grandvaux, près de Lausanne. Il vient de publier son 15ème rapport annuel qui contient d'intéressants renseignements sur notre propagande touristique en 1955, laquelle s'inscrit comme une année à succès dans les annales de notre hôtellerie. Hôtels, sanatoriums, cliniques ont enregistré un total de nuitées qui constitue un record depuis la création des statistiques fédérales de tourisme en 1934. On a noté en effet 6.268.436 arrivées et 23.681.296 nuitées. Ces chiffres sont sensiblement supérieurs aux précédents chiffres record de 1947. De multiples événements ont attiré l'attention du monde sur notre pays et en particulier la rencontre des quatre Grands, la conférence des ministres des affaires étrangères et la conférence atomique, à Genève, la Fête des vigneron et la Fête nationale des costumes. Les actions aussi nombreuses que variées entreprises par l'Office national suisse du tourisme (ONST) ont porté leurs fruits. Tous les secteurs de l'économie, et non pas seulement l'hôtellerie et les transports, en ont bénéficié. 1955 a été caractérisé par une reprise marquée du tourisme interne, qui n'avait cessé de baisser depuis la fin de la guerre, et une augmentation sensible des nuitées étrangères. L'ONST a édité l'an dernier 1.434.640 exemplaires d'imprimés divers, distribués près de 7 millions et demi de brochures et de prospectus, ainsi que 131.160 affiches, fait paraître d'innombrables articles de presse, participé à des émissions radiophoniques, présenté la Suisse en plusieurs expositions et foires, etc., etc. Le rapport fait longuement état ensuite de la grosse activité déployée par les agences suisses de tourisme à l'étranger. Il relève que ce sont les Allemands qui ont passé le plus grand nombre de nuitées dans notre pays l'an dernier: 2.682.091. Ils sont suivis par les Anglais (2.190.056), les Français (2.177.667), les Américains (1.092.827) et les Belgo-Luxembourgeois (1 million). Parmi les articles que demandent les journaux et revues étrangers on note une augmentation des textes consacrés à la gastronomie et au folklore. Les Etats-Unis en particulier font une consommation extraordinaire de recettes de cuisine où les spécialités suisses ont une place importante. Le rapport annuel de l'ONST montre également que nos instituts et pensionnats connaissent une affluence considérable. Ce sont l'Italie et l'Allemagne qui fournissent actuellement les plus grands contingents de jeunes étudiants. Viennent ensuite les Etats-Unis où l'instruction reçue en Suisse — dans les établissements privés et publics — connaît une juste renommée. Du point de vue touristique, le clou de la saison aura été le congrès mondial de l'ASTA (agences de voyages américaines), organisé en octobre sur les rives du Léman. Les effets de ce succès se feront sentir plus tard dans toute leur ampleur. Ajoutons que la stabilité des prix suisses est un des éléments les plus favorables sur lequel notre propagande touristique peut s'appuyer. Les comptes de l'ONST pour 1955 accusent un solde actif de 1'396 francs sur un total de recettes de 6.499.402 francs. Les contributions des membres se sont élevées à 4.970.000 francs, dont 3 millions de francs versés par la Confédération, 600.000 francs par les CFF, 375.000 frs par les PTT et 214.180 frs par la Société suisse des hôteliers.

LES ENQUETES ECONOMIQUES DE LA SUISSE

Comment développer notre standard de vie?

LES PESSIMISTES SE SONT TROMPES... Depuis la crise d'avant-guerre, nous avons été élevés dans l'idée que la Suisse n'échapperait pas à une catastrophe. Nous avons passé notre temps à nous préparer au pire. Dès 1940, nous avons vécu dans l'idée qu'à la fin de la seconde guerre mondiale, la Suisse traverserait une crise économique très difficile. A partir de 1945, nous nous sommes persuadés que la haute conjoncture ne pouvait être que passagère. Comme le disaient l'un des meilleurs observateurs de notre vie nationale, les Suisses ont pris l'habitude de « se plaindre sans souffrir », au point qu'ils ont fini par se tromper eux-mêmes! Sur le papier en tout cas, nous avons tout organisé en fonction d'une invasion ou au moins, d'une crise suivie d'un chômage généralisé. Nos arsenaux sont pleins d'un matériel qui est souvent démodé. L'organisation d'une mobilisation éventuelle est un modèle du genre. Nos entreprises ont constitué des « réserves de crise ». Bref, avec cette précision et ce souci de soigner les détails qui nous caractérisent, tout a été prévu en prévision de ce qui nous attendrait, dans cette perspective, nos autorités ont fait, et fort bien, leur devoir. Nous étions prêts à tout... sauf à ce qui se passe maintenant. C'est-à-dire à une prospérité qui dépasse les prévisions les plus optimistes. Le seul cas qui n'a été ni prévu, ni préparé, c'est celui-là. Aucune des catastrophes en fonction desquelles nous avions pris l'habitude de penser notre vie politique et économique n'est survenue. A vues humaines, la prospérité de la Suisse s'amplifie encore, ce qui posera une foule de problèmes nouveaux. Sur ce plan-là, nous commençons à réaliser à quel point nous sommes surpris et, souvent, déçus. On peut tenir ce raisonnement à propos de l'augmentation de la productivité. Ce dernier mot a été mis à la mode et propagé en Europe avec plus ou moins de bonheur, par les Américains dans le cadre du plan Marshall. Cédant en cela à un instinct profond dont il ne faut jamais oublier qu'il nous a sauvés à plus d'une reprise, les Suisses se méfient par principe des mots nouveaux qu'ils ne connaissent pas. En présence d'idées nouvelles, leur première réaction est, en général, négative. Après quoi, ils y regardent de plus près... Quand ce mot de productivité commença à se répandre dans les pays qui nous entourent, les réactions de certains de nos milieux industriels auraient pu se résumer de la manière suivante: « La productivité? Nous qui sommes habitués depuis toujours à ne compter que sur la valeur de notre travail et sur la qualité de nos produits, nous n'avons aucune leçon à prendre chez les Américains. Il y a longtemps qu'en Suisse, tout a été fait pour rationaliser la production de nos entreprises... » Ce qui était vrai, en tout cas sur le plan technique. Il n'en restait pas moins que l'on peut toujours apprendre quelque chose d'utile, cela n'importe où dans le monde. Les Allemands n'ont pas réagi comme nous en présence d'idées et de techniques plus ou moins originales qui étaient importées d'outre-Atlantique; ils se sont empressés de les étudier à fond et d'en tirer parti. Le temps est proche où, avec un retard de plusieurs années, la Suisse saisira l'intérêt qu'elle a à faire à son tour un effort dans le même sens.

« AMERICA'S NEXT TWENTY YEARS » Les faits, ici, sont plus puissants que n'importe quelle théorie économique. Encore faut-il essayer de les connaître à temps, ce qui suppose un effort d'investigation et une politique à longue échéance qui est, il faut le dire, très rare en Suisse. Cet effort, un jeune économiste allemand bien connu à Genève où il occupa pendant la guerre un poste directeur dans l'une de nos grandes compagnies d'assurances et où il n'eut pas de peine à se faire beaucoup d'amis, le Dr Christian Gasser, l'a accompli récemment à titre personnel. Ce qui l'a amené à rédiger une étude qui n'est pas encore connue dans le public, mais qui vient de faire sensation. Car, dans la mesure où elle se fonde sur des données sérieuses — et nous avons toutes les raisons de penser que tel est le cas — ses conclusions auront des répercussions sur notre existence. M. Gasser construit sa démonstration à partir de celle qui vient de faire un économiste new-yorkais bien connu, P.J. Drucker, sous le titre « L'Amérique au cours des vingt prochaines années ». Cet auteur démontre qu'en 1970, les Etats-Unis compteront 30 millions d'habitants de plus qu'aujourd'hui. Comme les syndicats y imposeront de nouvelles réductions de la durée du travail, il est probable qu'en 1970, tout en comptant 30 millions de nouveaux habitants, le nombre global des heures de travail effectuées, ne sera pas sensiblement plus élevé qu'aujourd'hui. En d'autres termes, pour garantir à une population sensiblement plus dense non seulement les niveaux de vie qui sont les siens aujourd'hui, mais encore une augmentation des revenus réels de l'ordre de 2 à 3 % par an, la production et la productivité par tête de la population active devront, estime M. Tucker, « être accrues dans une énorme proportion ».

UNE « INFLATION CONTINUE » L'auteur de cette étude pense que le problème économique américain sera dominé demain « par les questions que pose une inflation plus ou moins accentuée et continue ». Seule, dit-il, l'augmentation de la productivité « constitue le moyen le plus efficace de parer — et même dans une mesure plus forte que jusqu'à maintenant — à la menace d'une dépréciation progressive de la monnaie ». A cet effet, déclare M. Tucker, « il faut procéder à des investissements suffisants pour augmenter de manière appropriée et à temps la capacité de production et la productivité de l'économie nationale ». Pour la période de 1960 à 1970, l'auteur évalue à 60 milliards de dollars les capitaux qui seront nécessaires à cet effet... (Lire la suite en page 4)

NOURRISSANT et DELICIEUX L'ICE CREAM GROPPPI Il est Pasteurisé R.C. 76686.

BELLES DENTS, FRAICHE HALEINE. Binaca Pâte dentifrice. TOOTH PASTE BINACA. Produit Suisse.

AU PALAIS FEDERAL

REGULARISATION DU LAC DE LUGANO. Le Conseil fédéral soumet aux Chambres un message à l'appui d'un projet d'arrêté portant approbation de la convention conclue entre la Suisse et l'Italie au sujet de la régularisation du lac de Lugano...

SUISSES A L'ETRANGER

LE NOUVEAU DIRECTEUR DU CENTRE D'INFORMATION DES NATIONS UNIES A RIO DE JANEIRO EST SUISSE. L'Office européen des Nations Unies à Genève annonce que le Secrétaire général à New-York...

SPORTS

CHARTRE EUROPEENNE DU SPORTIF ET BREVET SPORTIF EUROPEEN. La conférence européenne d'experts des questions sportives, réunie à Genève sur l'initiative du Centre européen de la Culture...

Dans nos Cantons

ARGOVIE. GRAND CONSEIL ARGOVIEN. Le Grand Conseil argovien, sous la présidence de M. Zimmerlin, a rendu hommage à la mémoire de l'ancien Conseiller d'Etat Zaugg...

BALE. INITIATIVE POUR LA PROTECTION DES JEUNES A BALE. La « Jeunesse Libre de Bale » a lancé une initiative populaire tendant à la modification de la loi sur les vacances annuelles...

BERNE. GRAND CONSEIL BERNOIS. Le Conseil a approuvé plusieurs crédits pour des améliorations foncières, représentant un montant global de 390.000 francs...

GRAND CONSEIL BERNOIS. Le Conseil a approuvé la révision de la loi électorale, en vue de remettre aux citoyens une pièce permanente de légitimation...

GRAND CONSEIL BERNOIS. Les socialistes ont développé une motion en vue d'augmenter les moyens mis à la disposition de la construction d'appartements à loyers réduits...

GRAND CONSEIL BERNOIS. Une troisième motion socialiste demandait le développement des bourses d'études et d'apprentissages. De telles dispositions devraient être fixées par une loi...

GRAND CONSEIL BERNOIS. Le groupe du parti catholique-populaire a protesté contre la manœuvre électorale à la suite de laquelle son candidat, M. Vallat (catholique-conservateur, Correntruy) ne fut pas élu à la Commission économique cantonale...

GRAND CONSEIL BERNOIS. Le groupe du parti catholique-populaire a protesté contre la manœuvre électorale à la suite de laquelle son candidat, M. Vallat (catholique-conservateur, Correntruy) ne fut pas élu à la Commission économique cantonale...

GRAND CONSEIL BERNOIS. Le groupe du parti catholique-populaire a protesté contre la manœuvre électorale à la suite de laquelle son candidat, M. Vallat (catholique-conservateur, Correntruy) ne fut pas élu à la Commission économique cantonale...

NOS NOUVELLES DE LA SUISSE

(Serv. part. Agence Télégraphique Suisse. — N.S.H. — S.P.L. — S.S.C. — O.C.S.T. — O.S.E.C. — Sem. Suisse.)

GRAND CONSEIL VALESAIS. Le Grand conseil valaisain a voté divers décrets concernant l'octroi de subsides en faveur de l'établissement de la route d'Illyas à Saint-Nicolas (Haut-Valais)...

GRAND CONSEIL VALESAIS. Le Grand conseil valaisain a voté divers décrets concernant l'octroi de subsides en faveur de l'établissement de la route d'Illyas à Saint-Nicolas (Haut-Valais)...

GRAND CONSEIL VALESAIS. Le Grand conseil valaisain a voté divers décrets concernant l'octroi de subsides en faveur de l'établissement de la route d'Illyas à Saint-Nicolas (Haut-Valais)...

GRAND CONSEIL VALESAIS. Le Grand conseil valaisain a voté divers décrets concernant l'octroi de subsides en faveur de l'établissement de la route d'Illyas à Saint-Nicolas (Haut-Valais)...

GRAND CONSEIL VALESAIS. Le Grand conseil valaisain a voté divers décrets concernant l'octroi de subsides en faveur de l'établissement de la route d'Illyas à Saint-Nicolas (Haut-Valais)...

GRAND CONSEIL VALESAIS. Le Grand conseil valaisain a voté divers décrets concernant l'octroi de subsides en faveur de l'établissement de la route d'Illyas à Saint-Nicolas (Haut-Valais)...

GRAND CONSEIL VALESAIS. Le Grand conseil valaisain a voté divers décrets concernant l'octroi de subsides en faveur de l'établissement de la route d'Illyas à Saint-Nicolas (Haut-Valais)...

GRAND CONSEIL VALESAIS. Le Grand conseil valaisain a voté divers décrets concernant l'octroi de subsides en faveur de l'établissement de la route d'Illyas à Saint-Nicolas (Haut-Valais)...

GRAND CONSEIL VALESAIS. Le Grand conseil valaisain a voté divers décrets concernant l'octroi de subsides en faveur de l'établissement de la route d'Illyas à Saint-Nicolas (Haut-Valais)...

GRAND CONSEIL VALESAIS. Le Grand conseil valaisain a voté divers décrets concernant l'octroi de subsides en faveur de l'établissement de la route d'Illyas à Saint-Nicolas (Haut-Valais)...

GRAND CONSEIL VALESAIS. Le Grand conseil valaisain a voté divers décrets concernant l'octroi de subsides en faveur de l'établissement de la route d'Illyas à Saint-Nicolas (Haut-Valais)...

GRAND CONSEIL VALESAIS. Le Grand conseil valaisain a voté divers décrets concernant l'octroi de subsides en faveur de l'établissement de la route d'Illyas à Saint-Nicolas (Haut-Valais)...

GRAND CONSEIL VALESAIS. Le Grand conseil valaisain a voté divers décrets concernant l'octroi de subsides en faveur de l'établissement de la route d'Illyas à Saint-Nicolas (Haut-Valais)...

GRAND CONSEIL VALESAIS. Le Grand conseil valaisain a voté divers décrets concernant l'octroi de subsides en faveur de l'établissement de la route d'Illyas à Saint-Nicolas (Haut-Valais)...

GENEVE. POUR UNE ECOLE EUROPEENNE DE FORMATIONS DE PILOTES AU VOL SANS VISIBILITE. Une société vient de décider de fonder à Genève une école européenne en vue de donner aux pilotes une formation théorique et pratique pour le vol sans visibilité...

GENEVE. LE RECOURS DE MARC BLOCH (AFFAIRE DE LA MARIHME SUISSE). La cour de cassation a eu à connaître, au recours formé par Marc Bloch (affaire de la Marihme suisse S.A.) contre l'ordonnance de la Chambre d'accusation du 19 janvier dernier...

GENEVE. LE RECOURS DE MARC BLOCH (AFFAIRE DE LA MARIHME SUISSE). La cour de cassation a eu à connaître, au recours formé par Marc Bloch (affaire de la Marihme suisse S.A.) contre l'ordonnance de la Chambre d'accusation du 19 janvier dernier...

GENEVE. LE RECOURS DE MARC BLOCH (AFFAIRE DE LA MARIHME SUISSE). La cour de cassation a eu à connaître, au recours formé par Marc Bloch (affaire de la Marihme suisse S.A.) contre l'ordonnance de la Chambre d'accusation du 19 janvier dernier...

GENEVE. LE RECOURS DE MARC BLOCH (AFFAIRE DE LA MARIHME SUISSE). La cour de cassation a eu à connaître, au recours formé par Marc Bloch (affaire de la Marihme suisse S.A.) contre l'ordonnance de la Chambre d'accusation du 19 janvier dernier...

GENEVE. LE RECOURS DE MARC BLOCH (AFFAIRE DE LA MARIHME SUISSE). La cour de cassation a eu à connaître, au recours formé par Marc Bloch (affaire de la Marihme suisse S.A.) contre l'ordonnance de la Chambre d'accusation du 19 janvier dernier...

GENEVE. LE RECOURS DE MARC BLOCH (AFFAIRE DE LA MARIHME SUISSE). La cour de cassation a eu à connaître, au recours formé par Marc Bloch (affaire de la Marihme suisse S.A.) contre l'ordonnance de la Chambre d'accusation du 19 janvier dernier...

GENEVE. LE RECOURS DE MARC BLOCH (AFFAIRE DE LA MARIHME SUISSE). La cour de cassation a eu à connaître, au recours formé par Marc Bloch (affaire de la Marihme suisse S.A.) contre l'ordonnance de la Chambre d'accusation du 19 janvier dernier...

GENEVE. LE RECOURS DE MARC BLOCH (AFFAIRE DE LA MARIHME SUISSE). La cour de cassation a eu à connaître, au recours formé par Marc Bloch (affaire de la Marihme suisse S.A.) contre l'ordonnance de la Chambre d'accusation du 19 janvier dernier...

GENEVE. LE RECOURS DE MARC BLOCH (AFFAIRE DE LA MARIHME SUISSE). La cour de cassation a eu à connaître, au recours formé par Marc Bloch (affaire de la Marihme suisse S.A.) contre l'ordonnance de la Chambre d'accusation du 19 janvier dernier...

GENEVE. LE RECOURS DE MARC BLOCH (AFFAIRE DE LA MARIHME SUISSE). La cour de cassation a eu à connaître, au recours formé par Marc Bloch (affaire de la Marihme suisse S.A.) contre l'ordonnance de la Chambre d'accusation du 19 janvier dernier...

GENEVE. LE RECOURS DE MARC BLOCH (AFFAIRE DE LA MARIHME SUISSE). La cour de cassation a eu à connaître, au recours formé par Marc Bloch (affaire de la Marihme suisse S.A.) contre l'ordonnance de la Chambre d'accusation du 19 janvier dernier...

GENEVE. LE RECOURS DE MARC BLOCH (AFFAIRE DE LA MARIHME SUISSE). La cour de cassation a eu à connaître, au recours formé par Marc Bloch (affaire de la Marihme suisse S.A.) contre l'ordonnance de la Chambre d'accusation du 19 janvier dernier...

GENEVE. LE RECOURS DE MARC BLOCH (AFFAIRE DE LA MARIHME SUISSE). La cour de cassation a eu à connaître, au recours formé par Marc Bloch (affaire de la Marihme suisse S.A.) contre l'ordonnance de la Chambre d'accusation du 19 janvier dernier...

GENEVE. LE RECOURS DE MARC BLOCH (AFFAIRE DE LA MARIHME SUISSE). La cour de cassation a eu à connaître, au recours formé par Marc Bloch (affaire de la Marihme suisse S.A.) contre l'ordonnance de la Chambre d'accusation du 19 janvier dernier...

VALEAIS. GRAND CONSEIL VALESAIS. Le Grand conseil valaisain a voté divers décrets concernant l'octroi de subsides en faveur de l'établissement de la route d'Illyas à Saint-Nicolas (Haut-Valais)...

VALEAIS. GRAND CONSEIL VALESAIS. Le Grand conseil valaisain a voté divers décrets concernant l'octroi de subsides en faveur de l'établissement de la route d'Illyas à Saint-Nicolas (Haut-Valais)...

VALEAIS. GRAND CONSEIL VALESAIS. Le Grand conseil valaisain a voté divers décrets concernant l'octroi de subsides en faveur de l'établissement de la route d'Illyas à Saint-Nicolas (Haut-Valais)...

VALEAIS. GRAND CONSEIL VALESAIS. Le Grand conseil valaisain a voté divers décrets concernant l'octroi de subsides en faveur de l'établissement de la route d'Illyas à Saint-Nicolas (Haut-Valais)...

VALEAIS. GRAND CONSEIL VALESAIS. Le Grand conseil valaisain a voté divers décrets concernant l'octroi de subsides en faveur de l'établissement de la route d'Illyas à Saint-Nicolas (Haut-Valais)...

VALEAIS. GRAND CONSEIL VALESAIS. Le Grand conseil valaisain a voté divers décrets concernant l'octroi de subsides en faveur de l'établissement de la route d'Illyas à Saint-Nicolas (Haut-Valais)...

VALEAIS. GRAND CONSEIL VALESAIS. Le Grand conseil valaisain a voté divers décrets concernant l'octroi de subsides en faveur de l'établissement de la route d'Illyas à Saint-Nicolas (Haut-Valais)...

VALEAIS. GRAND CONSEIL VALESAIS. Le Grand conseil valaisain a voté divers décrets concernant l'octroi de subsides en faveur de l'établissement de la route d'Illyas à Saint-Nicolas (Haut-Valais)...

VALEAIS. GRAND CONSEIL VALESAIS. Le Grand conseil valaisain a voté divers décrets concernant l'octroi de subsides en faveur de l'établissement de la route d'Illyas à Saint-Nicolas (Haut-Valais)...

VALEAIS. GRAND CONSEIL VALESAIS. Le Grand conseil valaisain a voté divers décrets concernant l'octroi de subsides en faveur de l'établissement de la route d'Illyas à Saint-Nicolas (Haut-Valais)...

VALEAIS. GRAND CONSEIL VALESAIS. Le Grand conseil valaisain a voté divers décrets concernant l'octroi de subsides en faveur de l'établissement de la route d'Illyas à Saint-Nicolas (Haut-Valais)...

VALEAIS. GRAND CONSEIL VALESAIS. Le Grand conseil valaisain a voté divers décrets concernant l'octroi de subsides en faveur de l'établissement de la route d'Illyas à Saint-Nicolas (Haut-Valais)...

VALEAIS. GRAND CONSEIL VALESAIS. Le Grand conseil valaisain a voté divers décrets concernant l'octroi de subsides en faveur de l'établissement de la route d'Illyas à Saint-Nicolas (Haut-Valais)...

VALEAIS. GRAND CONSEIL VALESAIS. Le Grand conseil valaisain a voté divers décrets concernant l'octroi de subsides en faveur de l'établissement de la route d'Illyas à Saint-Nicolas (Haut-Valais)...

VALEAIS. GRAND CONSEIL VALESAIS. Le Grand conseil valaisain a voté divers décrets concernant l'octroi de subsides en faveur de l'établissement de la route d'Illyas à Saint-Nicolas (Haut-Valais)...

ZURICH. LE MEETING D'AVIATION ZURICHOIS. Une animation considérable régnait à l'aérodrome de Kloten, survolée par les chasseurs à réaction qui participent au Meeting d'aviation de Dubendorf...

ZURICH. LE MEETING D'AVIATION ZURICHOIS. Une animation considérable régnait à l'aérodrome de Kloten, survolée par les chasseurs à réaction qui participent au Meeting d'aviation de Dubendorf...

ZURICH. LE MEETING D'AVIATION ZURICHOIS. Une animation considérable régnait à l'aérodrome de Kloten, survolée par les chasseurs à réaction qui participent au Meeting d'aviation de Dubendorf...

ZURICH. LE MEETING D'AVIATION ZURICHOIS. Une animation considérable régnait à l'aérodrome de Kloten, survolée par les chasseurs à réaction qui participent au Meeting d'aviation de Dubendorf...

ZURICH. LE MEETING D'AVIATION ZURICHOIS. Une animation considérable régnait à l'aérodrome de Kloten, survolée par les chasseurs à réaction qui participent au Meeting d'aviation de Dubendorf...

ZURICH. LE MEETING D'AVIATION ZURICHOIS. Une animation considérable régnait à l'aérodrome de Kloten, survolée par les chasseurs à réaction qui participent au Meeting d'aviation de Dubendorf...

ZURICH. LE MEETING D'AVIATION ZURICHOIS. Une animation considérable régnait à l'aérodrome de Kloten, survolée par les chasseurs à réaction qui participent au Meeting d'aviation de Dubendorf...

ZURICH. LE MEETING D'AVIATION ZURICHOIS. Une animation considérable régnait à l'aérodrome de Kloten, survolée par les chasseurs à réaction qui participent au Meeting d'aviation de Dubendorf...

ZURICH. LE MEETING D'AVIATION ZURICHOIS. Une animation considérable régnait à l'aérodrome de Kloten, survolée par les chasseurs à réaction qui participent au Meeting d'aviation de Dubendorf...

ZURICH. LE MEETING D'AVIATION ZURICHOIS. Une animation considérable régnait à l'aérodrome de Kloten, survolée par les chasseurs à réaction qui participent au Meeting d'aviation de Dubendorf...

ZURICH. LE MEETING D'AVIATION ZURICHOIS. Une animation considérable régnait à l'aérodrome de Kloten, survolée par les chasseurs à réaction qui participent au Meeting d'aviation de Dubendorf...

ZURICH. LE MEETING D'AVIATION ZURICHOIS. Une animation considérable régnait à l'aérodrome de Kloten, survolée par les chasseurs à réaction qui participent au Meeting d'aviation de Dubendorf...

ZURICH. LE MEETING D'AVIATION ZURICHOIS. Une animation considérable régnait à l'aérodrome de Kloten, survolée par les chasseurs à réaction qui participent au Meeting d'aviation de Dubendorf...

ZURICH. LE MEETING D'AVIATION ZURICHOIS. Une animation considérable régnait à l'aérodrome de Kloten, survolée par les chasseurs à réaction qui participent au Meeting d'aviation de Dubendorf...

ZURICH. LE MEETING D'AVIATION ZURICHOIS. Une animation considérable régnait à l'aérodrome de Kloten, survolée par les chasseurs à réaction qui participent au Meeting d'aviation de Dubendorf...

DECES DE JEAN GEHRET AUTEUR DU FILM OFFICIEL DE LA FETE DES VIGNERONS. On apprend que M. Jean Gehret, metteur en scène, auteur du film officiel de La Fête des Vignerons de 1955, est décédé à Paris, où il s'était fixé depuis plus de 30 ans...

DECES DE JEAN GEHRET AUTEUR DU FILM OFFICIEL DE LA FETE DES VIGNERONS. On apprend que M. Jean Gehret, metteur en scène, auteur du film officiel de La Fête des Vignerons de 1955, est décédé à Paris, où il s'était fixé depuis plus de 30 ans...

DECES DE JEAN GEHRET AUTEUR DU FILM OFFICIEL DE LA FETE DES VIGNERONS. On apprend que M. Jean Gehret, metteur en scène, auteur du film officiel de La Fête des Vignerons de 1955, est décédé à Paris, où il s'était fixé depuis plus de 30 ans...

DECES DE JEAN GEHRET AUTEUR DU FILM OFFICIEL DE LA FETE DES VIGNERONS. On apprend que M. Jean Gehret, metteur en scène, auteur du film officiel de La Fête des Vignerons de 1955, est décédé à Paris, où il s'était fixé depuis plus de 30 ans...

DECES DE JEAN GEHRET AUTEUR DU FILM OFFICIEL DE LA FETE DES VIGNERONS. On apprend que M. Jean Gehret, metteur en scène, auteur du film officiel de La Fête des Vignerons de 1955, est décédé à Paris, où il s'était fixé depuis plus de 30 ans...

DECES DE JEAN GEHRET AUTEUR DU FILM OFFICIEL DE LA FETE DES VIGNERONS. On apprend que M. Jean Gehret, metteur en scène, auteur du film officiel de La Fête des Vignerons de 1955, est décédé à Paris, où il s'était fixé depuis plus de 30 ans...

DECES DE JEAN GEHRET AUTEUR DU FILM OFFICIEL DE LA FETE DES VIGNERONS. On apprend que M. Jean Gehret, metteur en scène, auteur du film officiel de La Fête des Vignerons de 1955, est décédé à Paris, où il s'était fixé depuis plus de 30 ans...

DECES DE JEAN GEHRET AUTEUR DU FILM OFFICIEL DE LA FETE DES VIGNERONS. On apprend que M. Jean Gehret, metteur en scène, auteur du film officiel de La Fête des Vignerons de 1955, est décédé à Paris, où il s'était fixé depuis plus de 30 ans...

DECES DE JEAN GEHRET AUTEUR DU FILM OFFICIEL DE LA FETE DES VIGNERONS. On apprend que M. Jean Gehret, metteur en scène, auteur du film officiel de La Fête des Vignerons de 1955, est décédé à Paris, où il s'était fixé depuis plus de 30 ans...

DECES DE JEAN GEHRET AUTEUR DU FILM OFFICIEL DE LA FETE DES VIGNERONS. On apprend que M. Jean Gehret, metteur en scène, auteur du film officiel de La Fête des Vignerons de 1955, est décédé à Paris, où il s'était fixé depuis plus de 30 ans...

DECES DE JEAN GEHRET AUTEUR DU FILM OFFICIEL DE LA FETE DES VIGNERONS. On apprend que M. Jean Gehret, metteur en scène, auteur du film officiel de La Fête des Vignerons de 1955, est décédé à Paris, où il s'était fixé depuis plus de 30 ans...

DECES DE JEAN GEHRET AUTEUR DU FILM OFFICIEL DE LA FETE DES VIGNERONS. On apprend que M. Jean Gehret, metteur en scène, auteur du film officiel de La Fête des Vignerons de 1955, est décédé à Paris, où il s'était fixé depuis plus de 30 ans...

DECES DE JEAN GEHRET AUTEUR DU FILM OFFICIEL DE LA FETE DES VIGNERONS. On apprend que M. Jean Gehret, metteur en scène, auteur du film officiel de La Fête des Vignerons de 1955, est décédé à Paris, où il s'était fixé depuis plus de 30 ans...

DECES DE JEAN GEHRET AUTEUR DU FILM OFFICIEL DE LA FETE DES VIGNERONS. On apprend que M. Jean Gehret, metteur en scène, auteur du film officiel de La Fête des Vignerons de 1955, est décédé à Paris, où il s'était fixé depuis plus de 30 ans...

DECES DE JEAN GEHRET AUTEUR DU FILM OFFICIEL DE LA FETE DES VIGNERONS. On apprend que M. Jean Gehret, metteur en scène, auteur du film officiel de La Fête des Vignerons de 1955, est décédé à Paris, où il s'était fixé depuis plus de 30 ans...

DECES DE JEAN GEHRET AUTEUR DU FILM OFFICIEL DE LA FETE DES VIGNERONS. On apprend que M. Jean Gehret, metteur en scène, auteur du film officiel de La Fête des Vignerons de 1955, est décédé à Paris, où il s'était fixé depuis plus de 30 ans...

DECES DE JEAN GEHRET AUTEUR DU FILM OFFICIEL DE LA FETE DES VIGNERONS. On apprend que M. Jean Gehret, metteur en scène, auteur du film officiel de La Fête des Vignerons de 1955, est décédé à Paris, où il s'était fixé depuis plus de 30 ans...

DECES DE JEAN GEHRET AUTEUR DU FILM OFFICIEL DE LA FETE DES VIGNERONS. On apprend que M. Jean Gehret, metteur en scène, auteur du film officiel de La Fête des Vignerons de 1955, est décédé à Paris, où il s'était fixé depuis plus de 30 ans...

DECES DE JEAN GEHRET AUTEUR DU FILM OFFICIEL DE LA FETE DES VIGNERONS. On apprend que M. Jean Gehret, metteur en scène, auteur du film officiel de La Fête des Vignerons de 1955, est décédé à Paris, où il s'était fixé depuis plus de 30 ans...

DECES DE JEAN GEHRET AUTEUR DU FILM OFFICIEL DE LA FETE DES VIGNERONS. On apprend que M. Jean Gehret, metteur en scène, auteur du film officiel de La Fête des Vignerons de 1955, est décédé à Paris, où il s'était fixé depuis plus de 30 ans...

TYPALDOS LINES. Service bi-mensuel pour passagers par le s/s «AEGAEON» pour RHODES - PIREE - CORFOU BRINDISI - VENISE - DUBROVNIK. Prochains départs: 10/6/56 - 24/6 - 8/7 - 22/7 - 5/8 - 19/8 etc.

GRAND CONSEIL VALESAIS. Le Grand conseil valaisain a voté divers décrets concernant l'octroi de subsides en faveur de l'établissement de la route d'Illyas à Saint-Nicolas (Haut-Valais)...

SOLEURE. DEBUT DE LA CONSTRUCTION DE LA BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE SOLEURE. Le Conseil d'Etat du canton de Soleure et le Conseil municipal de Soleure ont décidé d'entreprendre la construction de la bibliothèque centrale de Soleure...

COMPTOIR DES CEMENTS. Société Egyptienne de Ciments Portland Tourah et Helwan Portland Cement Company. Bureaux du CAIRE, 21, Avenue 26 Juillet. B.P. 844, Téléphone 76025.

VOUS VALEZ CE POIDS D'OR. Votre traitement représente le revenu d'un important capital. Pourriez-vous admettre que votre famille en soit privée un jour? Notre nouveau plan "Sécurité absolue" protégera alors efficacement les vôtres par une couverture d'assurance et des rentes régulières mettant ainsi votre famille à l'abri du besoin.

Dans nos SOCIÉTÉS du CAIRE et d'ALEXANDRIE

SERVICES DIVINS

EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE
15, rue de la Poste

DIMANCHE 10 JUIN

9 h. 45. — Ecole du Dimanche.
9 h. 45. — Culte en langue française.

EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE
39, Avenue Fouad Ier.

DIMANCHE 10 JUIN

AU TEMPLE
9 h. — Ecole du Dimanche.
10 h. — Culte.

A MEADI
16 h. — Ecole du Dimanche.
17 h. — Dernier culte de banlieue avant les vacances.

NECROLOGIE

C'est avec un vif regret que nous avons appris le décès, survenu à Vevey le samedi 26 mai de

M. GUSTAVE CHAUDET
père de M. G. CHAUDET, Secrétaire Général de la Chambre de Commerce suisse en Egypte.
A sa famille nous présentons nos sincères condoléances.

DONATIONS

En mémoire du regretté Ministre de Suisse

M. ANDRE BOISSIER
En faveur de l'Ecole Suisse du Caire.

P.T. 500
M. F. Bieri

En faveur de la Société Suisse de Secours du Caire.
M. W. Oettinger 500

En faveur du Cimetière Suisse du Caire.
M. et Mme G. Peyer 300
M. J.R. Peyer 200

En faveur du Home International.
Mme Ch. de Planta 200

En mémoire du regretté **Dr. E. HESS**

En faveur du Cimetière Suisse du Caire.
M. et Mme G. Peyer 200

En faveur de l'Ecole Suisse du Caire.
M. F. Bieri 500

En faveur de l'Union des Dames Suisses du Caire.
M. et Mme G. Chaudet 300

CERCLE SUISSE DU CAIRE

DIMANCHE 10 JUIN 1956

MENU

Fritto Misto de Légumes
Poulet à la Vallée d'Auge
Nouilles Fraîches
Salade Saison

Bombe Printanière

Les réservations sont acceptées jusqu'à la veille seulement.
Tél.: 806785

AU CAIRE

CERCLE SUISSE DU CAIRE

DEMANDE D'ADMISSION

M. Tony PLUSS

présenté par MM. O. FURGLER et R. CHABLOZ.

BOCCE

Championnat individuel Coupe Challenge du Cercle

Ce Championnat est organisé pour les **10 et 17 JUIN**

Une assiette et un gobelet en argent seront remis aux finalistes.
Les règlements et listes d'inscription sont affichés au Cercle.

ECOLE SUISSE DU CAIRE

Les parents des élèves et les amis de l'Ecole sont cordialement invités à venir à l'Ecole Suisse, rue Kerim El Dawla No. 2, pour la

JOURNEE DE VISITE

le lundi 11 Juin

Dès 9 heures: Exposition des travaux d'élèves.
A 9 h. 30: séance de musique et de récitations offerte par les élèves.

La Directrice.

CERCLE SUISSE DU CAIRE

CHAMPIONNAT DE QUILLES 1956

Tous les amateurs de quilles du Caire, même ceux du « sexe faible » sont invités à participer nombreux au

CHAMPIONNAT 1956

qui sera joué les

Samedis 23 et 30 et Dimanche 24 Juin

sur les deux pistes à EMBABEH

Comme chaque année l'on jouera 8 boules consécutives, dont les 4 premières dans le plein., avec maximum 9 rachats.

Ceux ou celles qui obtiendront 50 points ou plus recevront la grande médaille de maîtrise ou la petite pour 45 à 49 points. Ces distinctions sont offertes par le K K K.

Distribution des Prix

Samedi soir 30 Juin à 21 h.

sur la Pelouse, qui sera suivie d'un

BAL CHAMPETRE

Programme de la compétition Championnat 1956:

samedi 23 juin: de 20 à 24 heures
dimanche 24 juin: de 16 à 20 »
samedi 30 juin: de 17 à 21 »

Samedi 30 juin à 21 heures précises: distribution des médailles et des prix individuels.

Tous les participants sont priés d'aider à garnir le « GABENTISCH » afin que tous obtiennent un prix comme souvenir de cette manifestation annuelle.

Le Comité du Cercle Suisse du Caire.

FIANÇAILLES

Nous apprenons avec plaisir les fiançailles de

Mlle NELLY WIRTH

filles de nos amis et compatriotes M. et Mme Guido Wirth-Leitner, de notre ville avec

Dr. ALFRED RICHLI

filz de M. et Mme Alfred Richli-Ott, de Winterthur.

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de Bonheur.

3 rue Maksoud Pacha Smouha

15 St Georgenstrasse Winterthur

CONTREPOINT

Ceux qui voudraient se procurer le dernier volume de vers de J.-R. FIECHTER, « CONTREPOINT » pourront le trouver à la librairie « L'heure Joyeuse » 26 rue Fouad, Alexandrie et au Caire, chez Aladin, 8 rue Kasr El Nil.

TOURNOI DE TENNIS de la Société Suisse d'Alexandrie

Le tournoi de tennis qui avait débuté le 26 Mai s'est terminé le Samedi 2 juin, avec les deux finales, celle du Simple Messieurs et celle du Double Messieurs.

En Simple Messieurs, la jolie coupe en argent revint à Sennhauser, notre sympathique champion du Consulat, qui avait éliminé successivement Eiche et Lehmann. Son adversaire J. Grand avait battu dans les éliminatoires Heggin puis Widner. La lutte fut chaude de même que le temps Sennhauser l'emporta par le score de 9/7, 6/3.

Le Double Messieurs fut encore plus disputé, et c'est par le

A ALEXANDRIE

SECTION SUISSE DE TIR D'ALEXANDRIE

Lundi 11 Juin à 8 h. 30 p.m.

Assemblée Générale Annuelle

au CERCLE SUISSE de Chatby

Ordre du jour:

- 1.) Lecture et procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du 13 juin 1955;
- 2.) Admissions — Démissions;
- 3.) Rapport du Comité;
- 4.) Rapport du Chef de Tir;
- 5.) Rapport du Trésorier;
- 6.) Rapport des Censeurs;
- 7.) Election du Comité pour 1956;
- 8.) Election des Censeurs;
- 9.) Divers.

Concert Spirituel à l'Eglise Protestante d'Alexandrie

L'Eglise Protestante de la rue de la Poste était trop petite, vendredi pour contenir le nombreux public qui avait tenu à entendre le concert spirituel offert par Mme. Louise Dalimis et ses élèves.

Le concert fut précédé par une courte allocution de présentation de M. le Pasteur Du Bois qui d'ailleurs nous déclara qu'il était inutile de présenter Mme. Dalimis et ses élèves vu que tout le monde les avait déjà entendus et appréciés.

Miss Math. Anton, étant malade, ce fut Mme Dalimis qui la remplaça dans l'exécution de l'« Ave Maria » de Schubert et le « Jerusalem » de Mendelssohn, ce qui nous permit d'apprécier sa voix chaude et bien travaillée et explique par l'exemple les performances artistiques de ses élèves. M. Serge di Pietro chanta d'une voix forte le « If with all your hearts » de Mendelssohn, tandis que Mlle Winif. Patterson, non en possession de ses moyens dans le « But the Lords » du même compositeur, se rache dans le « Arouse thee » de Bach.

M. Dimitri Stavridis a chanté avec science le « Ave verum » de Mozart et Mrs. Janine Beach s'est faite pleinement appréciée par l'étendue et la force de sa voix bien travaillée dans l'« Ave verum » de Haydn, son duo avec M. Jacobian « Aller Berges de Rubinstein » et surtout dans le « Hallelujah » de Mozart où son interprétation fut de toute beauté.

Mais une mention spéciale aux deux basses, MM. Leo Jacobian et M. Brian Porter (nous avons en l'occasion d'applaudir ce dernier en différentes occasions et c'est un plaisir dont nous ne nous lassons pas) dont les voix amples et graves ont fait merveille, et ont particulièrement séduit les auditeurs.

De plus, nous avons eu le plaisir d'entendre, chanté par M. Leo Jacobian, un « Ave Maria » de M. Gabriel Baulad qui nous a positivement ravi par l'équilibre de ton, la sincérité d'émotion qui s'en dégageait. Nous ne saurions mieux décrire le contentement qui se mêla à notre surprise en disant qu'il n'a pas eu à souffrir du voisinage de l'autre « Ave Maria » figurant au programme qui pourtant était signé Schubert.

G. V.

QUE VOIR CE SOIR?

Cinéma à Alexandrie

ALHAMBRA — Tél. 29054 — « 20,000 leagues under the sea » (Kirk Douglas, James Mason). — « Hell's half acre » (Wendell Corey).

AMIR — Tél. 31332 — « The Bottom of the bottle » (Van Johnson, Joseph Cotten).

METRO — Tél. 22850 — « I'll cry tomorrow » (Susan Hayward, Richard Conte).

MOHAMED ALY — Tél. 25106 — « Three hours to kill » (Dana Andrews). — « The glass wall » (Vittorio Gassman).

ODEON — Tél. 71866 — « Untamed » (Tyron Power, Susan Hayward). — « Monkey Business » (Ginger Rogers, Cary Grant).

RADIO — Tél. 30282 — « Papa, Maman, Ma femme et Moi » (Robert Lamoureux, Gaby Morlay).

RIALTO — Tél. 24694 — « Slightly Scarlet » (Arlene Dahl, Rhonda Fleming).

RIO — Tél. 29036 — « The harder they fall » (Humphrey Bogart, Rod Steiger).

ROYAL — Tél. 26329 — « Scuola elementare » (Lise Bourdin, Riva et Billy).

STRAND — Tél. 23232 — « The rose tattoo » (Anna Magnani, Burt Lancaster).

OPINIONS

LE SUISSE EST-IL "HONNETE" ET BON?

LE SUISSE cultive deux vertus, qui brillent sur son blason comme des étoiles sur le sommet des montagnes. Il est honnête. Et il est bon. Les caissiers de certaines entreprises peuvent disparaître avec l'argent; les vols d'or peuvent se multiplier, atteindre des chiffres inouïs, la réputation du Suisse ne sera jamais entachée. Nous nous endormons chaque soir la conscience tranquille, dans des draps propres, en jetant un regard rassuré sur notre diplôme de bienfaisant accroché au-dessus de notre lit.

Si notre pays semble atteint de somnolence, c'est que le sommeil du Juste est durable et profond.

Il n'est pas étonnant dès lors que cette définition s'étende aux oeuvres d'art. Lorsqu'un de nos critiques célèbre les qualités d'un peintre, d'un musicien ou d'un écrivain suisse, il aura tendance à y filer les mots solitude, honnêteté, bienfaisance, ce qui donne automatiquement l'impression au lecteur suisse et étranger que nous sommes en présence d'un monsieur très bien et très enjoué. C'est une des raisons pour lesquelles les nos artistes répugnent souvent à se placer sous l'étiquette helvète.

Or, qui sont nos grands hommes? Un architecte d'une audace prodigieuse, en avance de trente ans sur son époque qui a bâti sur ce que d'autres appelaient des songes, des inventions et des hypothèses: Le Corbusier. Le plus célèbre de nos poètes contemporains est un aventurier, trafiquant de bijouterie dans le Transsibérien, créateur de la poésie cubiste: Blaise Cendrars. Nos peintres ont nom Paul Klee et Glar-

ner. Notre musicien s'appelle Arthur Honegger, et notre chef d'orchestre, Ernst Ansermet, est considéré par le monde comme l'explorateur de la musique moderne. Si nous parlons aigües, nous pensons aux Groupes 33 de Bâle; théâtre, c'est Fritz Dürrenmatt; littérature, voici Ramuz le révolutionnaire. Et vous dites que l'art suisse est honnête et bon?

Dans toutes les formes de l'art, les Suisses se sont montrés des aventuriers dignes de Suter, chercheur d'or; si nous savions montrer ce vrai visage de l'art en Suisse, nous délivrerions d'une part la jeunesse d'un complexe de lassitude et d'infériorité, d'autre part nous établirions de façon brillante le nom et le renom de la Suisse à l'étranger.

Mais tous les artistes que nous avons cités ont été en réaction contre le milieu suisse. Beaucoup se sont talés à l'étranger. Et nous ne cessons pas de siffler dans nos discours officiels, de célébrer, la honnêteté et l'honnêteté de l'art suisse.

C'est la négation même de la vertu créatrice? Qu'importe! Des fonctionnaires, qui demandent à nos sculpteurs et à nos peintres de copier les ponts, les plus pompeux, qui à moment de l'art dirigé de pays communistes et qui glorifient officiellement les mérites éternels, ces fonctionnaires peuvent-ils comprendre que la liberté créatrice est notre bien le plus précieux, et que ce serait servir le monde que de lui apporter le témoignage de cette invention artistique et de cette liberté?

Frank Jotterant. (Gazette de Lausanne)

PETITES ANNONCES

NURSE européenne, expérimentée, de préférence parlant français, demandée par famille anglaise à Zamaïek. Ecrire donnant références à « NURSE », B.P. 1609, Le Caire.

OCCASION
Juin, Juillet, Août à RAMLEH (Alexandrie) OFTRONS séjour dans grand villa, téléphone, domestiques payés, contre L.E. 25 par mois. Urgent. Ecrire au Journal Suisse.

A LOUER à Mazarita, rue Sultan Abdel Aziz No. 12, 5ème étage, appartement No. 33, chambre élégamment meublée avec salle de bain à seul locataire. Visite tous les jours de midi à 4 h., — le dimanche le matin.

OCCASION! — Pour cause départ à vendre appareil cinéma — parlant marque « Carpenter » 0,16 m/m., à céder à L.E. 100. — Ecrire à « F. C. C. » B.P. 6 Alex.

FERRONICUM

Anti-anémique



en vente dans toutes les pharmacies du Proche-Orient

DEWAR'S WHISKY

ENTREPRISE GENERALE DE MATERIEL ELECTRIQUE ET MECANIQUE

BUREAU ET ATELIERS ELECTRO-TECHNIQUES

MATERIEL ELECTRIQUE FOURNITURES et INSTALLATIONS

Lampes et Plafonniers Fluorescents
Réfrigérateurs — Moteurs — Aspirateurs
Ventilateurs — Chauffe-Bains
Appareils Electro - Ménagers
Fils et Câbles Armés et Isolés
Tous genres de Matériel Electrique Etc...

ALEXANDRIE 3 — 5, Place Ismail
LE CAIRE 6, Rue Tewfik
Tél. 32920-32928-32929 (groupés) Tél. 53151

SOCIETE DES AUTOBUS DU NORD (S.A.E.)

Reg. Comm. A. 30139

TRANSPORTS

- PAR FOURGONS FERMES pour marchandises délicates
- PAR CAMIONS A PLATEFORMES pour marchandises générales
- PAR CAMIONS CITERNES pour produits pétroliers
- SERVICE SPECIAL pour le Transport de Marchandises lourdes et volumineuses

ALEXANDRIE: Direction Générale Téléphone: 71438 71436 - 37

Branches Transports Téléphone: 28731-2, 21227

KOUBBEH: LE CAIRE Téléphone: 77783-4

AZHAR: LE CAIRE Téléphone: 77783-4

SUEZ: Téléphone: 2411

PORT-SAID: Téléphone: 8754

ISMAILIA: Téléphone: 2330



chez HOROVITZ & Cie JOAILLIERS Montres de Marque 29, Rue Chérif Pacha ALEXANDRIE

THE HELLENIC MEDITERRANEAN LINES Co. Ltd.

Prochains départs d'ALEXANDRIE pour:

Par les s/s :	LE PIREE GENES MARSEILLE Jeudi à MIDI	LE PIREE BRINDISI VENISE Samedi à MIDI	LIMASSOL BEYROUTH PORT-SAID : Vendredi à 2 h. p.m.	BEYROUTH (directement) Mercredi à MIDI
« AEOLIA »	7 Juin	—	—	—
« IONIA »	14 Juin	—	—	—
« LYDIA »	—	16 Juin	8 Juin	13 Juin
« CORINTHIA »	21 Juin	—	15 Juin	—
« AEOLIA »	28 Juin	—	22 Juin	—
« LYDIA »	—	30 Juin	—	27 Juin
« IONIA »	5 Juillet	—	29 Juin	—
« CORINTHIA »	12 Juillet	—	6 Juillet	—
« LYDIA »	—	14 Juillet	—	11 Juillet
« AEOLIA »	19 Juillet	—	13 Juillet	—
« IONIA »	26 Juillet	—	20 Juillet	—
« LYDIA »	—	28 Juillet	—	25 Juillet
« CORINTHIA »	2 Août	—	27 Juillet	—
« AEOLIA »	9 Août	—	3 Août	—
« LYDIA »	—	11 Août	—	8 Août
« IONIA »	16 Août	—	10 Août	—
« CORINTHIA »	23 Août	—	17 Août	—
« LYDIA »	—	25 Août	—	22 Août

et ainsi de suite

Pour tous renseignements s'adresser à:

Agents Généraux: North African Shipping Co. S. G. COTTAKIS & Co.

ALEXANDRIE: 63, Rue Nébi Daniel Tél. 30050

LE CAIRE: 171, Rue Moh. Farid Tél. 58792 - 57682

EVAN. ARVANITOPOULOS 24, Quai Sultan Hussein Tél. 2337 — Port-Said

Ainsi qu'à toutes les Agences de voyages

LE "MONDE DU SILENCE"

Au début de février 1956, les deux mille spectateurs en tenue de soirée du Théâtre des Champs-Élysées, public blasé des "grandes premières", assistèrent à la projection d'un film qui leur donna un choc comparable à celui qu'aurait éprouvé il y a cent ans un bon bourgeois transporté soudain dans la carlingue d'un avion moderne.

Ce film, qui conduisit les Parisiens dans le "Monde du silence", monde sous-marin d'une beauté extraordinaire, constitue le témoignage de vingt ans de recherches. Le sujet suscite un intérêt si vif, les images en couleurs sont si belles que ce documentaire dépasse tout ce que la fiction aurait pu inventer. Des explorateurs dirigés par le Commandant Jacques-Yves Cousteau y racontent simplement leurs aventures en Méditerranée, en Mer Rouge et dans l'Océan Indien.

Les aventures sous-marines du commandant Cousteau débutèrent en 1933, lorsqu'il mit au point, avec l'ingénieur Emilie Gagnan, le premier scaphandre autonome. Cet appareil se compose de deux cylindres d'air comprimé attachés au dos du plongeur et qui alimentent celui-ci à des doses proportionnelles à la pression correspondant aux différentes profondeurs.

Grâce à cet engin, l'homme put entrer pour la première fois dans le monde étrange des eaux sous-marines dans lesquelles il se meut désormais avec l'aisance d'un poisson. Les premières découvertes furent si étonnantes qu'elles suscitérent un regain d'intérêt pour tous les domaines de la recherche sous-marine.

DES MILLIERS DE PLONGEURS Cousteau et ses collègues Frédéric Dumas et Philippe Taillez firent des milliers de plongées. Ils se livrèrent à de nombreuses expériences, perfectionnèrent leur scaphandre et étudièrent assidûment cet étrange "Monde du silence" que nous a révélé récemment le film du même nom. Ces expériences ont prouvé que l'homme peut plonger sans la moindre difficulté jusqu'à 40 mètres, et pour des périodes plus courtes jusqu'à 80 mètres. Munis de leur scaphandre autonome, de lunettes de plongée et de palmes de caoutchouc, les plongeurs du commandant Cousteau devinrent partie intégrante du monde sous-marin à l'étude duquel ils purent se consacrer comme personne avant eux n'y était parvenu.

Mais les plans du commandant Cousteau étaient plus ambitieux; il rêvait d'atteindre à des profondeurs beaucoup plus grandes. C'est en novembre 1951 que ce rêve put se réaliser. Ancien dragueur de mines transformé en navire océanographique de haute mer, la "Calypso" mettait le cap sur la mer Rouge avec 21 hommes à bord dont 9 savants: 3 géologues, 3 océanographes-physiciens et 3 biologistes.

« Cette expédition », déclare le Commandant Cousteau, nous apprend qu'il fallait perfectionner nos moyens techniques ». Aussi créa-t-il en 1952 l'Office français de recherches sous-marines, dont le siège est à Marseille.

UNE COLONIE DE LANGOUSTES Un plongeur professionnel leur avait dit un jour qu'il y avait près du Grand Congloué, à 10 à dix milles de Marseille, une colonie de langoustes qui vivait dans de vieux pots.

Cette révélation devait les conduire à l'étape suivante de leurs travaux. Non que les explorateurs eussent une passion particulière pour les langoustes, mais ces « vieux pots » n'étaient pas des amphores ? L'hypothèse fut rapidement

PARMI LES DATES SUIVANTES choisissez vos DÉPARTS et vos RETOURS. LES PLUS BELLES Croisières SONT ORGANISÉES par l'AGENCE de VOYAGES GLOBETOURS V. SOUSSA & Co. Des séjours enchanteurs! de 20 à 60 jours à travers les plus beaux sites du monde: Italie, Suisse, France, Autriche, Allemagne, Hollande, Belgique, Angleterre, Espagne, Portugal, les îles Baléares, les pays Scandinaves, les Fiords de Norvège.

Consommation des eaux lacustres

Considérant que les vastes installations pour l'approvisionnement en eau de la ville de Stuttgart peuvent abaisser d'une manière inadmissible le niveau du Lac de Constance, le conseiller national Huber (soc. Saint-Gall) invite le Conseil fédéral à prendre contact avec les cantons en vue de la réglementation judiciaire qui tiennent équitablement compte de tous les intérêts en cause.

Dans sa réponse, le conseil fédéral pense que l'auteur de la question, qui convient d'étudier attentivement les problèmes qui résultent d'un accroissement des prélèvements d'eau des lacs intérieurs et des lacs frontiers aux fins de consommation. D'une façon générale, nos lacs sont beaucoup plus menacés par la pollution croissante, qui est due avant tout au déversement d'eaux usagées, que par des prélèvements d'eau potable et d'eau industrielle, dont la quantité est relativement modeste par rapport au débit des affluents. La Confédération est donc appelée à porter une attention particulière au problème de la pollution. Elle en a aujourd'hui la possibilité, le nouvel article 24 quater de la Constitution lui conférant la compétence de légiférer en la matière.

THEMIS EN SUISSE L'AFFAIRE KULL Le département fédéral des postes et des chemins de fer communique: Le département fédéral des postes et des chemins de fer a mentionné dans un précédent communiqué l'enquête administrative dirigée contre M. Kull, chef de la division des finances de la direction générale des PTT. Cette enquête, menée par M. Kuhn, ancien chef de la division de justice du département fédéral de justice et police, a abouti aujourd'hui aux constatations suivantes: De 1948 à 1953, M. Kull a exercé la charge de président de l'association « service suisse du peuple et du soldat ». En cette qualité, il bénéficiait, entre au-

Comment développer notre standard de vie ?

C'est dire à quel point le problème de la productivité devient important pour nous. M. Gasser le pose en ces termes: La Suisse compte actuellement 4,9 millions d'habitants; la population active est de 2,9 millions et le nombre des personnes qui exercent une activité économique de 2 millions 180.000. Le revenu national de 22 milliards de francs prime leur rendement. Le revenu par habitant s'inscrit à 4.500 francs.

NOTRE EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE ET SES CONSEQUENCES M. Gasser commence par se livrer à une étude sérieuse de l'évolution démographique de la Suisse au cours de ces prochaines années, facteur qui semble avoir été bien négligé jusqu'à maintenant.

Il n'est pourtant pas difficile de faire ici des prévisions sérieuses. Tous les individus qui se marieront au cours de ces vingt prochaines années sont déjà en vie. On peut en dire autant de ceux qui entreront dans la vie professionnelle ou qui atteindront l'âge de 65 ans d'ici à 1970.

On peut prévoir que la population suisse passera de 4,7 millions d'âmes en 1951 à un peu plus de 5 millions en 1961 et à 5,4 millions en 1971. En d'autres termes, notre pays comptera 700.000 habitants de plus qu'en 1951, ce qui correspond à une augmentation de la population de 15 % en l'espace de vingt ans.

UN FAUSSAIRE MET SES FAUX BILLETS EN SCENE Les faux-monnaieurs forment une confrérie naturellement assez fermée. Un des grands maîtres de cette association était un certain Kurt Peglow dont la rationalité exacte est aussi précisée que la valeur des billets qu'il fabrique. Mais il s'est fatigué du métier qui, paraît-il, devient chaque jour de plus en plus difficile et qui finalement ne paye plus son homme.

Il n'est pas d'ailleurs certain que Kurt Peglow soit payé de sa bonne volonté et rentre même dans les débours entraînés par son film. Il est, en effet, probable qu'il ne sera jamais projeté dans les salles publiques et déjà l'Interpol a confisqué à son profit. Sa valeur même, la précision de ses détails techniques en font une leçon trop précieuse pour tous ceux qui se risquent à tenter l'art du faux-monnaieur. Art difficile, mais dont la difficulté peut être un attrait. Et c'est, sans doute en partie, pour cette raison que Kurt Peglow sera devenu un faux-jeton.

E. KRAEHNBUHEL & CO. (Fondée en 1920) Elaboration et Exécution de tous projets industriels. Moteurs Diesels - Pompes, Fabriques de briques, Huileries - Rizeries, Machines - outils, Machines à imprimer - Rotatives, Machines textiles et à tricoter, Compteurs d'eau - Matériel de soudure. 15, Rue Emad El Dine, LE CAIRE. Tél. 52367 - B.P. 1037 - R.C. 49459

KHEDIVAL MAIL LINE FOR HAPPY HOLIDAYS. Prochains départs d'Alexandrie pour: NAPLES MARSEILLE GENES BEYROUTH, NEW-YORK (via Beyrouth, Naples, Marseille, Gènes), BEYROUTH, ROTTERDAM ANVERS HAMBURG BREME, SUBZ DJEDDAH PORT SUDAN. Services réguliers par les s/s "Tair", "Talodi", "Fouadiel".

Notre garantie BIERE STELLA. Toutes les bouteilles STELLA portent cette capsule. R.C. 66002

Imprimerie PROCACCIA Tél. 28628

ATELIERS DE CONSTRUCTION OERLIKON ZURICH-OERLIKON (SUISSE). Equipements électriques complets pour la production, distribution et utilisation de l'énergie électrique.

Emile Haefely & Cie SA Bâle-Suisse. Condensateurs, matériel isolant, Plate forme d'essais haute tension, Transformateurs de mesure et de puissance, Rebobinage de transformateurs et machines tournantes.

SODECO Société des Compteurs de Genève. Agents Exclusifs pour l'Egypte: SOCIETE OERLIKON POUR LE MOYEN-ORIENT (S. à R. L.) BRANCHE D'EGYPTE AVEC BUREAU TECHNIQUE ET SERVICE DE MONTAGE 28, Rue Adly Pacha - Le Caire - B.P. 802 - Tél. 76860 - R. C. C. 87701